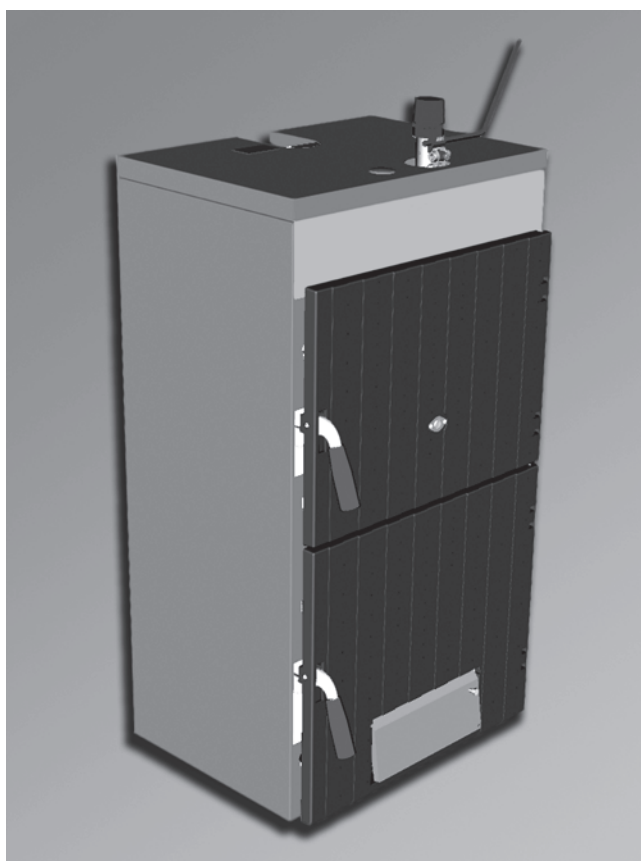


SFL



1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

- Lire attentivement et respecter les avertissements contenus dans le présent livret d'instructions.
- Après l'installation de la chaudière, l'installateur doit informer l'utilisateur sur son fonctionnement et lui remettre le présent livret qui fait partie intégrante et essentielle du produit ; en outre, ce livret doit être conservé avec soin pour toute consultation future.
- L'installation et l'entretien doivent être effectués conformément aux normes en vigueur, selon les instructions du constructeur et par des techniciens qualifiés. Toute opération sur les organes de réglage scellés est interdite.
- Une installation incorrecte ou un entretien impropre peuvent entraîner des dommages corporels ou matériels. Le constructeur n'assume aucune responsabilité pour les dommages causés par des erreurs d'installation et d'utilisation et, dans tous les cas, en cas de non observance des instructions.
- Avant d'effectuer toute opération de nettoyage ou d'entretien, isoler l'appareil du réseau d'alimentation électrique en actionnant l'interrupteur de l'installation et/ou au moyen des dispositifs d'isolement prévus.
- Désactiver l'appareil en cas de panne et/ou de mauvais fonctionnement en s'abstenant de toute tentative de réparation ou d'intervention directe. S'adresser uniquement à un technicien professionnel qualifié. Les éventuelles réparations ou remplacements de composants sont réservés exclusivement à un technicien professionnel qualifié en n'utilisant que des pièces de rechange d'origine. La non-observance de ce qui précède compromet les conditions de sécurité de l'appareil.
- Cet appareil ne peut servir que dans le cadre des utilisations pour lesquelles il a été conçu. Tout autre usage doit être considéré comme impropre et donc dangereux.
- Les éléments de l'emballage ne peuvent être laissés à la portée des enfants du fait qu'ils pourraient représenter une source potentielle de danger.
- Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.
- Mettre l'appareil et ses accessoires au rebut conformément aux normes en vigueur.
- Les images contenues dans ce manuel ne sont qu'une représentation simplifiée de l'appareil. Cette représentation peut présenter de légères différences, non significatives, par rapport à l'appareil.

2. INSTRUCTIONS D'UTILISATION

2.1 Introduction

La SFL est une nouvelle chaudière en fonte pour chauffage, fonctionnant avec du combustible solide (charbon et bois) ou des granulés (avec kit optionnel). Le corps du générateur de chaleur se compose d'éléments en fonte avec bicônes et tirants dont la conformation particulière garantit une répartition idéale des ailettes pour une efficacité thermique optimale et une grande économie d'énergie. La chambre de combustion a été spécifiquement étudiée pour recevoir des éléments en bois de grandes dimensions ; le chargement se fait par la grande porte supérieure. La chambre de combustion est complètement mouillée, ce qui garantit une longue durée dans le temps et un haut rendement.

2.2 Tableau des commandes

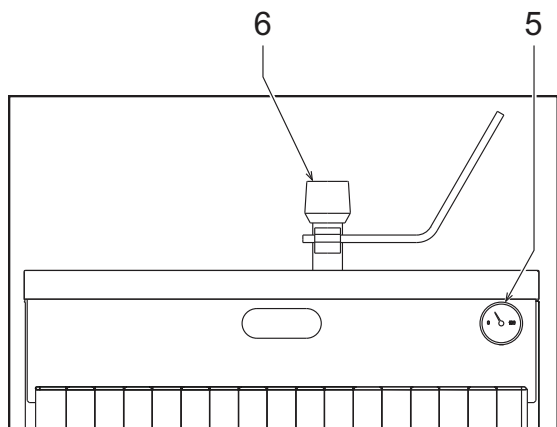


fig. 1 - Panneau

- 5 Thermomètre
- 6 Régulateur thermostatique de tirage

2.3 Allumage et extinction

Combustible

La chaudière ne doit fonctionner qu'avec du charbon ou du bois à l'état naturel et non traité. Des combustibles comprimés et des briquettes peuvent être utilisés, pourvu qu'ils soient constitués uniquement de bois. Avec le kit de transformation optionnel il peut être appliqué un brûleur à granulés à la chaudière. Consulter les instructions fournies avec le brûleur pour les opérations d'allumage, extinction et entretien.



La combustion de déchets, de plastique ou de liquides peut engendrer des gaz brûlés toxiques, ce qui entraîne le risque d'empoisonnement, de mort et d'explosion.

- Il est vivement conseillé de n'utiliser que les combustibles indiqués.
- La chaudière doit être mise hors service en présence de risques d'explosion, incendie, gaz brûlés ou exhalaisons.
- Seules des personnes adultes, connaissant les instructions et le fonctionnement de la chaudière, peuvent la faire fonctionner.
- Les seules opérations pouvant être effectuées par l'utilisateur sont la mise en route de la chaudière, la programmation de la température de chauffage, l'extinction de la chaudière et son nettoyage.
- Empêcher aux enfants de s'approcher de la chaudière en fonction, s'ils ne sont pas contrôlés.
- Il est interdit d'allumer des liquides ou de les utiliser pour augmenter les performances de la chaudière.
- Nettoyer la surface de la chaudière uniquement avec des produits non inflammables.
- Il est interdit de poser des objets inflammables sur la chaudière ou à proximité.
- Il est interdit de déposer des matériaux inflammables dans le local où est installée la chaudière (par ex. bois, papier, pétrole, gazole).

Le bois est un combustible extrêmement hétérogène du fait de son essence, degré d'humidité, forme et dimensions. Le rendement thermique de la chaudière est influencé non seulement par le type de bois utilisé et par son degré d'humidité, mais aussi par le mode de chargement et par le calibrage du combustible. Le chêne, le frêne, le hêtre, l'érable et les arbres fruitiers (sauf le cerisier) sont d'excellente qualité ; le châtaignier et le bouleau ont une moindre qualité ; enfin, le tilleul, le peuplier et le saule sont de qualité suffisante. Généralement, les résineux sont des combustibles médiocres. Le pouvoir calorifique diminue au fur et à mesure que l'humidité du bois augmente. L'utilisation de combustibles humides engendre des pertes de rendement. Utiliser des bûches de bois séchées à l'air et à l'état naturel (stockées pendant 2 ans avec une humidité maximum 20%).

Allumage chaudière (fonctionnement au bois ou charbon)

- Ouvrir la porte inférieure et ôter l'éventuelle cendre présente dans la chambre de combustion. Refermer la porte inférieure.
- Positionner la manette du régulateur thermostatique 6 sur la température souhaitée.
- Ouvrir la porte supérieure. Placer sur la grille de combustion un peu de papier et de bois fin et sec.
- Allumer le combustible et ajouter quelques morceaux de bois de dimensions légèrement supérieures.
- Refermer la porte et attendre qu'il se forme un premier lit de braises.
- Ouvrir lentement la porte supérieure.
- Répartir uniformément les braises sur la grille de combustion en se servant d'un tisonnier.
- Charger le bois ou le charbon coke de petites et moyennes dimensions une fois que s'est formé un lit de braises sur la plaque principale.



- Les morceaux trop longs ne tombent pas régulièrement et causent donc des vides dans le réservoir à bois ; d'où la formation de zones de bois non brûlées
- Les morceaux trop courts engendrent des passages d'air non réguliers ; d'où la chute de puissance et de rendement
- Toujours ouvrir lentement la porte supérieure pour éviter des retours d'air et des formations de fumée
- Durant le fonctionnement, il est formellement interdit d'ouvrir la porte inférieure.
- Au cours de la phase de chargement, éviter de tenir la porte supérieure ouverte pendant des durées prolongées.
- Si la chaudière fonctionne avec des performances réduites, il peut se former des gaz distillés à basse température ; s'ils sont aspirés, ils peuvent provoquer des empoisonnements par des fumées.
- Si on voit des fumées denses, éviter de respirer.
- Veiller à ce que la pièce de pose soit bien aérée.
- Nettoyer la chaudière et les voies d'évacuation des gaz, ainsi qu'il est prescrit.

Extinction de la chaudière

Pour éteindre le générateur, laisser brûler tout le carburant.
 Courtes périodes d'arrêt
 Pendant de courtes périodes d'extinction une fois terminé le combustible et refroidie la chaudière:

- Ouvrir les surfaces d'appui de la porte de charge et le tiroir de remplissage.
- Enlever la suie et nettoyer la chambre de combustion.
- Fermer la porte du tiroir à cendres et la porte de remplissage.

Arrêt pour de longues périodes

Pour mettre la chaudière hors service pendant une longue période (par ex. à la fin de la période froide), nettoyer la chaudière avec soin pour éviter les corrosions.



Si l'appareil est destiné à rester inutilisé pour une longue période en hiver, afin d'éviter les dommages causés par le gel, il est conseillé, soit de vider toute l'eau contenue dans la chaudière, soit de verser l'antigel approprié dans l'installation de chauffage, en respectant les prescriptions du sez. 3.3.

2.4 Réglages

Avertissements

Pour éviter la formation de condensat dans la chambre de combustion, il est conseillé de placer le bouton de réglage sur 60°C ; l'idéal serait de la positionner à 80°C et de régler la température de l'eau de chauffage via la vanne mélangeuse.

Les seules opérations manuelles à effectuer sont les suivantes :

- Un nettoyage périodique du foyer au travers de la grille AV avec évacuation des scories du tiroir à cendres, en ouvrant la porte inférieure.
- Un chargement périodique du foyer par le volet supérieur.

Réglage de la pression de l'installation

Contrôler périodiquement que l'installation est pleine d'eau. Ces contrôles doivent être effectués à froid, en vérifiant les vases d'expansion qui, si de type ouvert, doivent avoir l'eau au niveau initial, si de type fermé, doivent avoir une pression égale à celle de pré-chargement de départ.


3. INSTALLATION

3.1 Dispositions générales

L'INSTALLATION DE LA CHAUDIÈRE DOIT ÊTRE EFFECTUÉE CONFORMÉMENT AUX TEXTES RÉGLEMENTAIRES ET RÈGLES DE L'ART EN VIGUEUR, SUIVANT LES INSTRUCTIONS DU CONSTRUCTEUR ET PAR UN PROFESSIONNEL QUALIFIÉ.

3.2 Lieu d'installation

La chaudière doit être installée dans un local approprié, muni d'ouvertures d'aération vers l'extérieur en conformité avec les normes en vigueur. En présence de plusieurs brûleurs ou aspirateurs dans le même local qui fonctionnent simultanément, les ouvertures d'aération doivent être dimensionnées pour le fonctionnement de tous les appareils. Le lieu d'installation doit être exempt de tous objets ou matériaux inflammables, gaz corrosifs, poussières et substances volatiles susceptibles d'être aspirés par le ventilateur. Le local d'installation du brûleur doit en outre être sec et à l'abri de la pluie, de la neige et du gel.

 Prévoir de l'espace pour le démontage de l'habillage et pour l'entretien normal. S'assurer que dans la partie AV de la chaudière il y ait un espace suffisant pour permettre le chargement du carburant.

Pour l'installation, procéder comme suit :

1. Retirer la chaudière de son emballage.
2. Monter le régulateur thermostatique "H" fig. 2.
3. Relier refoulement et retour chaudière à l'installation de chauffage.
4. Régler la vis de réglage du volet de prise d'air de façon qu'avec le volet en appui il reste un passage d'air d'environ 1 - 2 mm maximum. Avec la chaudière froide, positionner le thermostat de réglage sur 60°. Accrocher la chaînette "C" à l'œillet "D" du volet de prise d'air, en réglant la longueur de façon que le passage de l'air "L" () soit environ 15 mm pour fig. 2 "coke III" et 2 mm pour "bois".

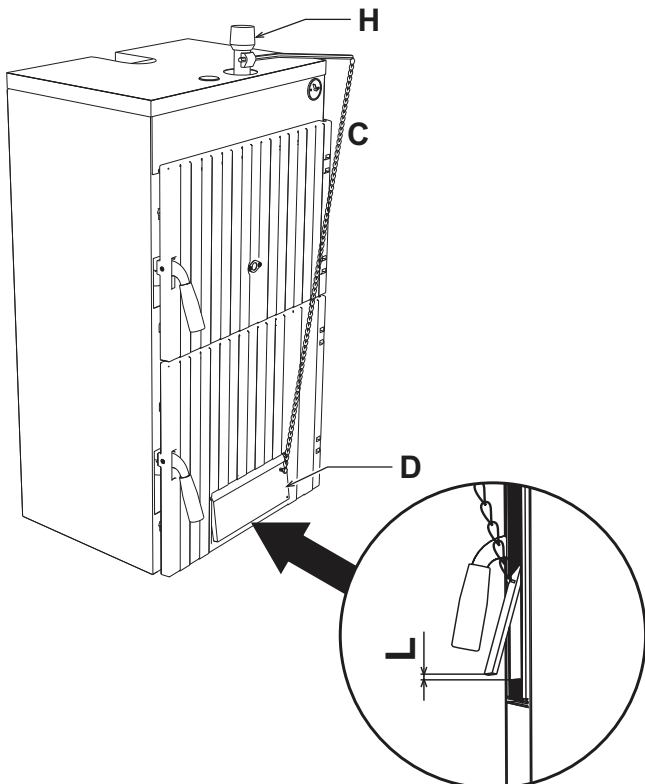


fig. 2 - Installation

3.3 Raccordements hydrauliques

La capacité thermique de l'appareil sera préalablement définie à l'aide d'un calcul des besoins caloriques de l'édifice, conformément aux normes en vigueur. L'installation doit comprendre tous les accessoires requis pour garantir un fonctionnement correct et régulier. En particulier, prévoir tous les dispositifs de protection et de sécurité prescrits par les normes en vigueur. Ces dispositifs doivent être installés sur la tuyauterie de départ du circuit d'eau chaude, à une distance ne dépassant pas 0,5 m, sans interposer aucun dispositif d'arrêt. L'appareil n'est pas doté d'un vase d'expansion. Son raccordement doit donc être effectué par l'installateur.

Sur demande, une soupape de sûreté homologuée est disponible pour être utilisée sur cet appareil.



L'évacuation de la soupape de sûreté doit être raccordée à un entonnoir d'écoulement, ou à une tuyauterie de récupération, pour éviter le dégorgement d'eau au sol en cas de surpression dans le circuit de chauffage. Dans le cas contraire, si la soupape de sûreté se déclenche et provoque l'inondation du local, le fabricant de la chaudière ne sera pas tenu pour responsable des dégâts conséquents.

Ne pas utiliser les tuyauteries des installations hydrauliques comme mise à la terre d'appareils électriques.

Avant l'installation, laver soigneusement toutes les tuyauteries de l'installation afin d'éliminer toutes les impuretés ou résidus risquant de compromettre le bon fonctionnement de l'appareil.

Effectuer les raccordements aux points prévus, comme le montre le schéma cap. 5 et conformément aux pictogrammes se trouvant sur l'appareil.

Caractéristiques de l'eau de l'installation

En présence d'une eau ayant un degré de dureté supérieur à 25° Fr (1°F = 10ppm CaCO₃), il est recommandé d'utiliser une eau spécialement traitée afin d'éviter toute incrustation éventuelle dans la chaudière. Le traitement ne doit pas réduire la dureté à des valeurs inférieures à 15°F (DPR 236/88, utilisation de l'eau destinée à la consommation humaine). Le traitement de l'eau utilisée s'impose également dans le cas de circuits d'installation très étendus ou d'appoints fréquents d'eau dans l'installation.

Système antigel, produits antigel, additifs et inhibiteurs

Si nécessaire, il est possible d'utiliser des liquides antigel, des additifs et des inhibiteurs, seulement et exclusivement si le producteur de ces liquides ou additifs fournit une garantie qui assure que ses produits sont appropriés à l'utilisation et ne provoquent pas de dommages à l'échangeur de la chaudière ou à d'autres composants et/ou matériaux de la chaudière et de l'installation. Il est interdit d'utiliser des liquides antigel, des additifs et des inhibiteurs non spécifiquement prévus pour l'utilisation dans des circuits thermiques et compatibles avec les matériaux composant la chaudière et le circuit.

Branchement à serpentins de sécurité

Avec les chaudières, il est possible de recevoir un échangeur thermique (en option) de sécurité externe (circuit de refroidissement).

Dans les pays d'application de la norme EN 303-5, la chaudière doit disposer d'une installation qui permette une sortie sûre de la chaleur en excès sans énergie supplémentaire. De cette façon la température maximum de l'eau de la chaudière ne dépassera pas 100 °C (protection anti-surchauffe).

La pression minimum d'alimentation d'eau de refroidissement doit être d'environ 2 bar. Il doit y avoir à disposition un débit en volume d'au moins 10 l/min.

- Retirer le flasque « A » placé dans la partie AR de la chaudière.
- Monter le serpentins « N » en le fixant avec 4 boulons.
- Monter la vanne de sécurité « P » sur la sortie du serpentins « N » en respectant le sens indiqué par la flèche. Monter la sonde « Q » de la vanne dans sa gaine « G ». Relier l'entrée d'eau directement au serpentins de sécurité. Brancher la sortie de vanne.

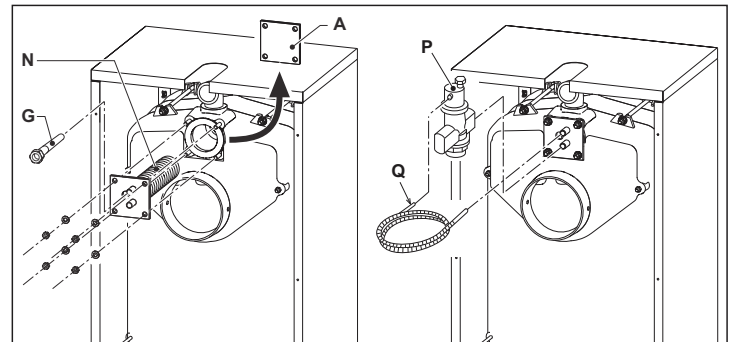


fig. 3 - Branchement de l'échangeur thermique de sécurité



Pour l'utilisation avec des granulés uniquement (avec brûleurs FERROLI « SUN P7 » - « SUN P12 ») à la place du serpentins de sécurité, il est possible d'utiliser le « Kit de sécurité thermostatique » réf. 033001X0.



3.4 Transformation pour utilisation avec brûleur à granulés

Disponibilité d'un kit optionnel pour l'utilisation avec un brûleur à granulés.

Pour l'installation, voir les instructions contenues dans le kit.

Instructions de montage du brûleur à granulés SUN P7 - P12 sur la chaudière SFL

Monter la sonde de température « C » dans son logement en veillant à faire passer le câble « E » à travers l'orifice sur le couvercle de la chaudière.

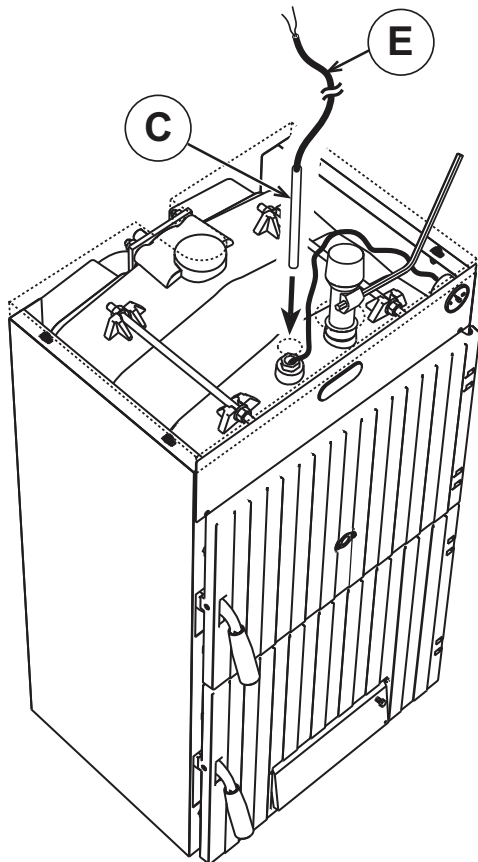


fig. 4

Dégager les axes « D » et ôter la porte inférieure « H » (fig. 5)

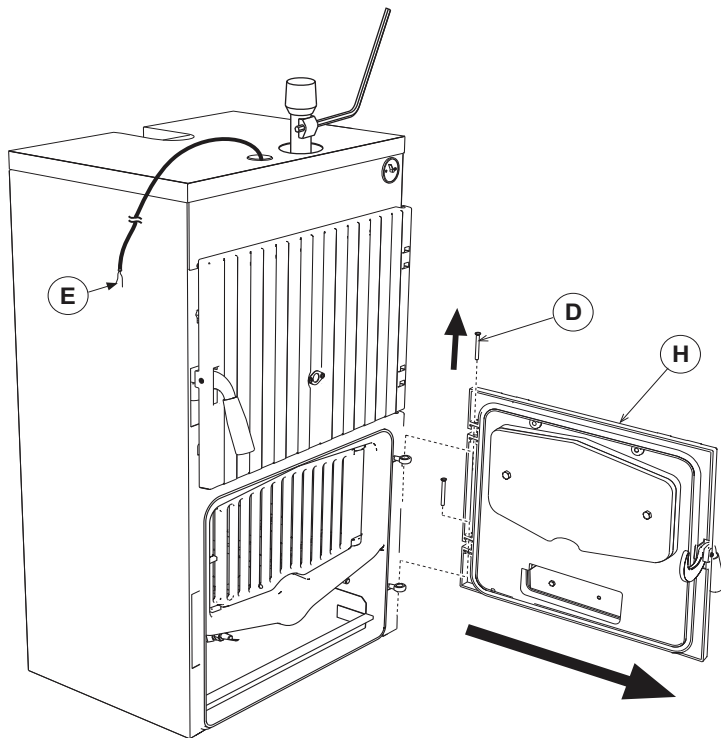


fig. 5

Monter la nouvelle porte inférieure « H » et insérer les goujons « D » (fig. 6).

Ôter la grille « B ».

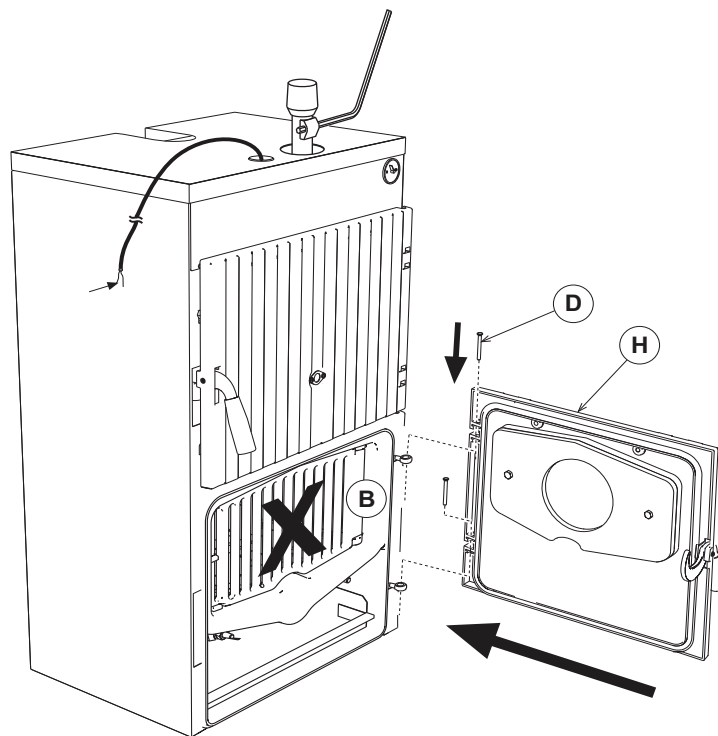


fig. 6

Fixer l'embout « L » avec les vis « M » et le brûleur à l'aide de l'écrou « N ». Relier le câble « E » aux bornes 11 et 12, et le câble « T » au capteur « V ». Fixer le capot « P » au corps du brûleur à l'aide des vis « R » et la pièce « S » au brûleur.

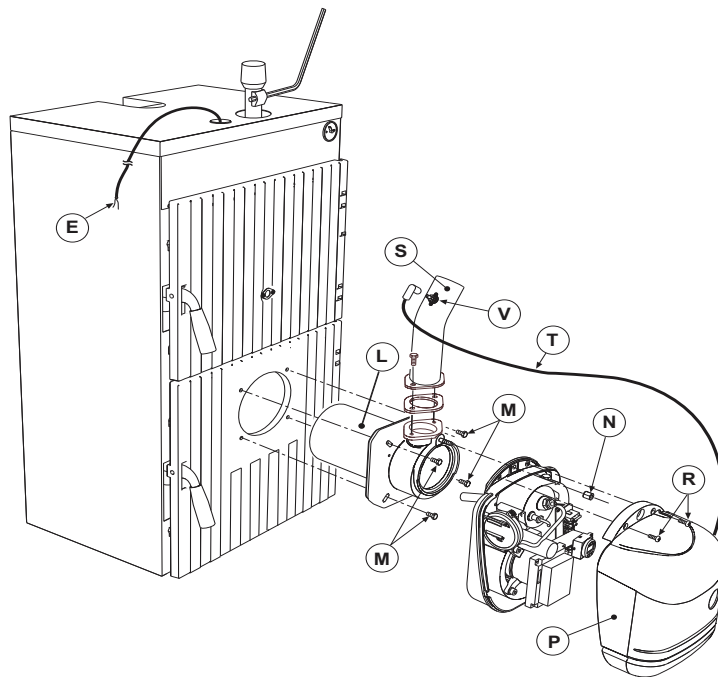


fig. 7

Monter le tube d'alimentation motorisée « Y » sur le réservoir de collecte des granulés « X » et raccorder la vis sans fin et le brûleur de sorte que le tube flexible « W » ne soit pas déformé ou plié. **Respecter la cote indiquée sur le fig. 9.**

Régler le brûleur ainsi que le décrit le livret d'instructions correspondant ; en particulier, régler le paramètre u02 sur l'unité de contrôle comme le montre le tableau.

Modèle		3	4	5	6	7
Débit thermique nominal	kW	24.9	33.4	41	48	55
Puissance thermique nominale	kW	22	30	36	42	48
Paramètre	u02	2	5	3	4	5

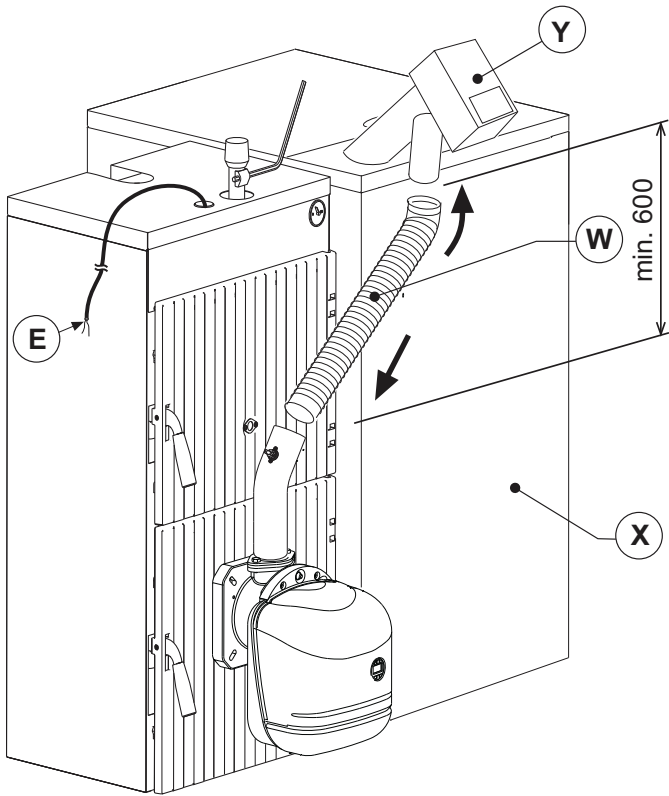


fig. 8

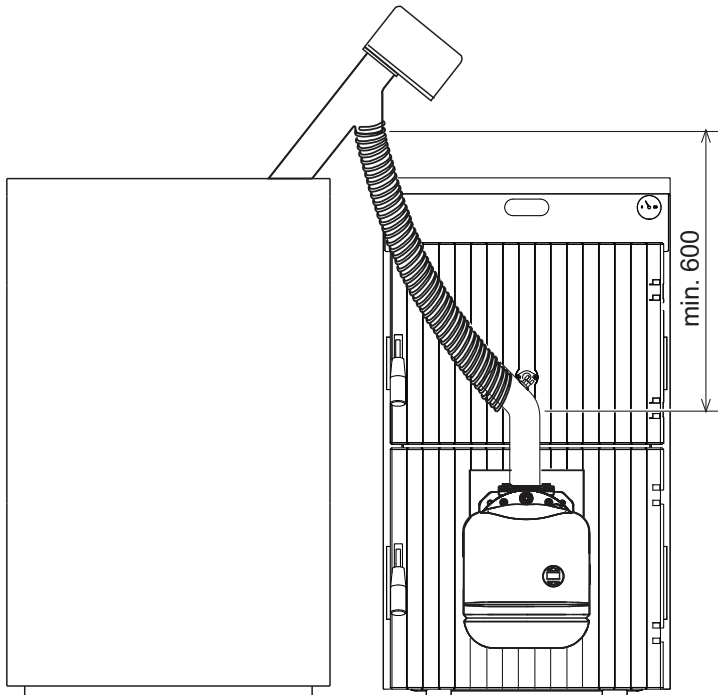


fig. 9

3.5 Installation Kit thermostat de sécurité (en option) uniquement avec boîte à bornes à 14 broches

Disponibilité sur demande d'un kit « thermostat de sécurité » à la place du « Serpentin de sécurité » à utiliser avec la chaudière fonctionnant avec les granulés.

Pour l'installation, suivre les instructions ci-après.

- Ôter le couvercle de la chaudière.
- Fixer l'étrier et le thermostat comme le montre la fig. 10.
- Insérer la sonde de température dans l'orifice prévu à cet effet.
- Brancher les faston sur le thermostat.

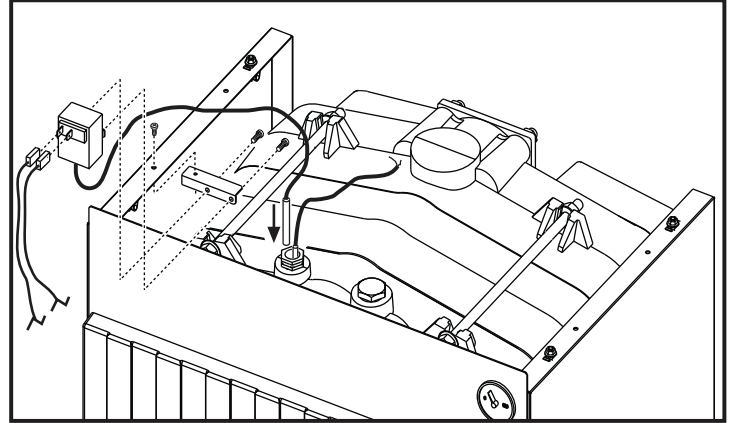


fig. 10

- Placer le couvercle de la chaudière et faire sortir le câble de l'orifice comme le montre la fig. 11.
- Brancher le câble sur les bornes 13 et 14 de la boîte à bornes à l'intérieur du brûleur.

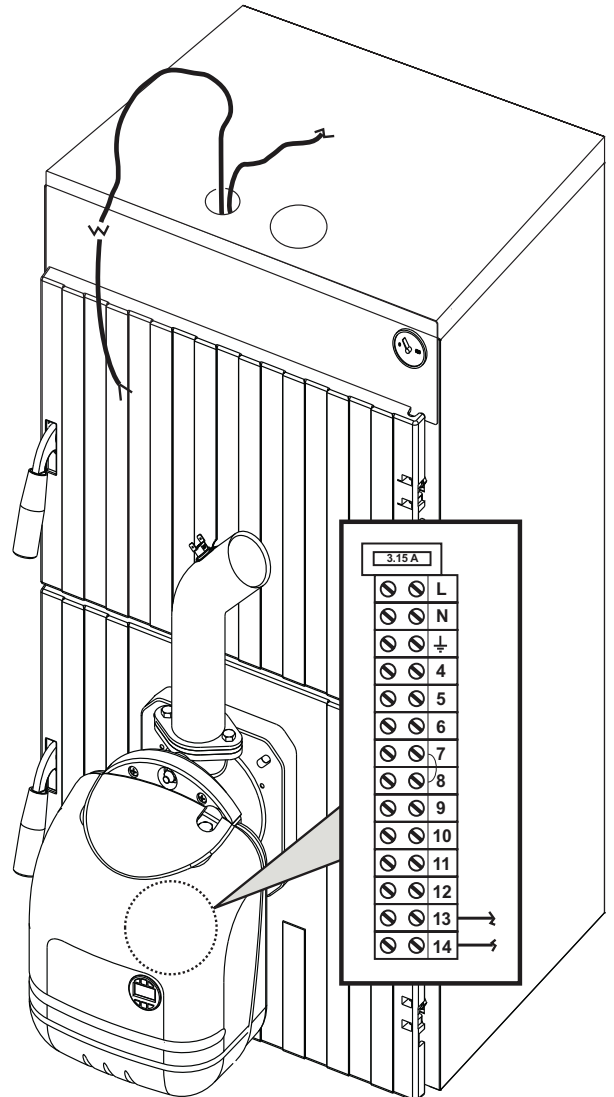


fig. 11

3.6 Transformation avec double porte

Ôter la grille « B » qui sera utilisée chaque fois que la chaudière fonctionnera au bois ou au charbon.

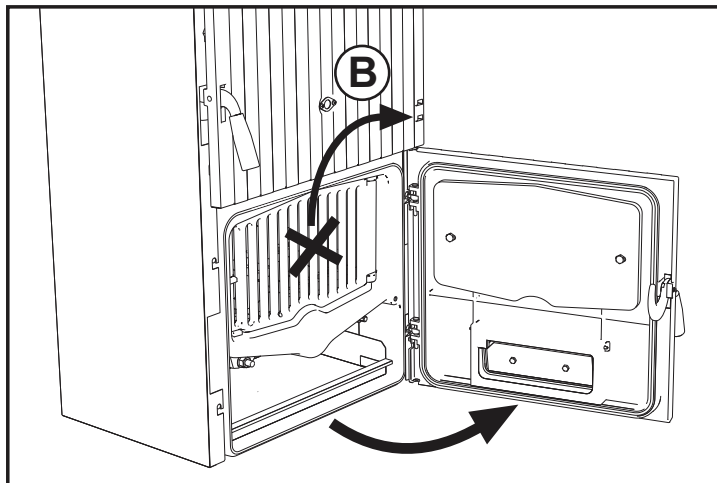


fig. 12 -

Ôter la vis « C » et fixer la plaque « D » à l'aide des vis « E » faisant partie du kit.

Ôter le pontage sur les bornes 13 et 14 de la boîte à bornes à l'intérieur du brûleur et y brancher le câble de l'interrupteur de la porte. Brancher l'autre extrémité du câble sur les contacts common et 2 se trouvant sur l'interrupteur.

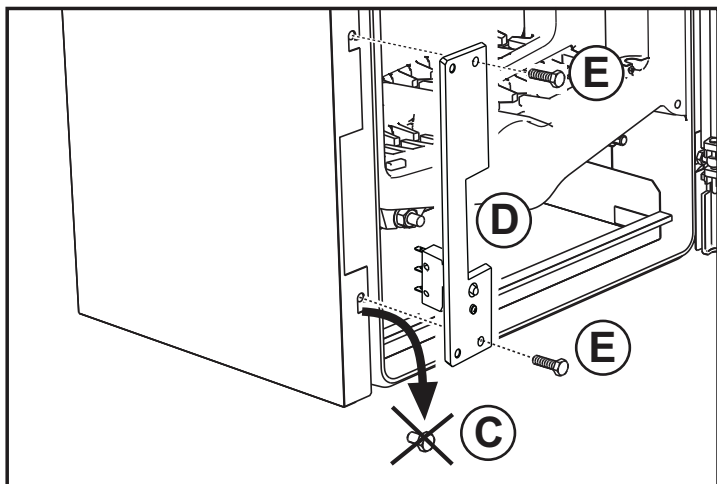


fig. 13 -

Fixer les tirants « F » en respectant les cotes indiquées fig. 14.

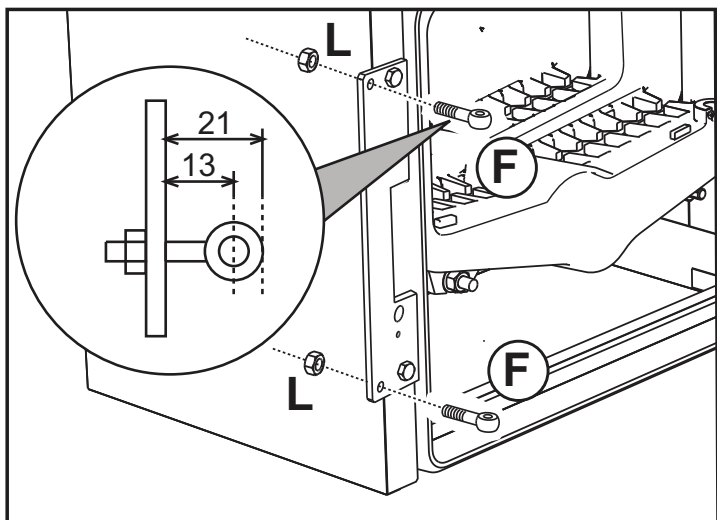


fig. 14 -

Accrocher la porte « G » en enfilant les axes « H ». Serrer la porte en vissant le volant « P » en interposant la rondelle « R ».

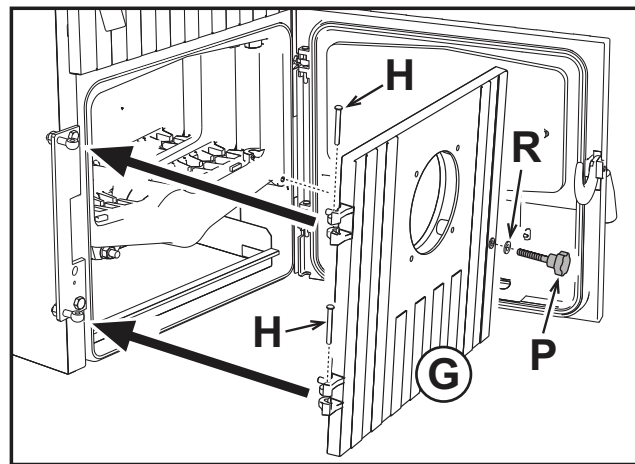


fig. 15 -

3.7 Raccordement au conduit de fumée

L'appareil peut être raccordé à une cheminée conçue et construite conformément aux normes en vigueur. Le conduit entre la chaudière et la cheminée doit être en matériau adapté à cette fonction, c'est-à-dire qu'il doit résister à la chaleur et à la corrosion. Il est recommandé de soigner l'étanchéité dans les points de jonction et de calorifuger toute la conduite entre la chaudière et la cheminée, pour éviter la formation d'eau de condensation.

4. UTILISATION ET ENTRETIEN

Toutes les opérations de réglage, mise en service et contrôle périodique décrites ci-après doivent être effectuées uniquement par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur.

FERROLI Toute responsabilité contractuelle et extracontractuelle du constructeur est exclue pour les dommages causés par des erreurs dans l'installation et l'utilisation et, dans tous les cas, par le non-respect des instructions fournies par le constructeur.

4.1 Réglages

Réglage air secondaire

Le dispositif de réglage de l'air secondaire doit être étalonné au cours de la mise en service.

Tourner la vis de réglage du volet de prise d'air de manière à ce que lorsque ce dernier est appuyé, il reste toujours un passage d'air d'environ 1 - 2 mm maximum. Positionner le thermostat de réglage sur 60 °C alors que la chaudière est froide. Accrocher la chaînette à l'oeillet approprié du volet de prise d'air : sa longueur doit être réglée de manière à ce que le passage de l'air "L" (fig. 2) soit de 15 mm environ pour le "coke III" et 2 mm pour le "bois".

4.2 Mise en service

! Vérifications à effectuer au premier allumage et après toutes les opérations d'entretien ayant occasionné des débranchements des installations ou des interventions sur des dispositifs de sécurité ou parties de la chaudière.

Avant d'allumer la chaudière

- Ouvrir les vannes d'arrêt éventuelles montées entre la chaudière et l'installation.
- Vérifier le prégonflage du vase d'expansion
- Remplir les tuyauteries et assurer l'évacuation complète de l'air dans la chaudière et les installations.
- Vérifier l'absence de fuites d'eau dans l'installation, dans les branchements ou dans la chaudière.
- Vérifier le raccordement de l'installation électrique et l'efficacité de fonctionnement de la mise à la terre.
- Vérifier l'absence de stockage de liquides ou de matériaux inflammables à proximité de la chaudière.

Vérifications en cours de fonctionnement

- Allumer l'appareil ainsi qu'il est décrit sez. 2.3.
- Vérifier l'étanchéité des circuits de l'eau.
- Contrôler l'efficacité de la cheminée et des conduits d'air/fumées pendant le fonctionnement de la chaudière.
- Vérifier que la circulation d'eau entre la chaudière et l'installation s'effectue correctement.
- Vérifier l'étanchéité des portes de chargement bois et de la chambre de combustion.
- Vérifier la combustion et l'étalonnage correct du dispositif de réglage de l'air secondaire.

4.3 Entretien

Avertissements

! - Avant de procéder à une opération quelconque d'entretien, couper l'alimentation de la chaudière et attendre que cette dernière se refroidisse à la température ambiante.

- L'eau de l'installation ne doit jamais être vidée, même partiellement, si ce n'est pour des raisons absolument nécessaires.

- La chaudière et/ou ses parties ne doivent jamais être nettoyées avec des substances facilement inflammables (par ex. essence, alcool, etc.).

- Les récipients contenant des substances inflammables ne doivent pas être entreposés dans la pièce où est installée la chaudière.

- La chaudière ne doit pas être nettoyée alors qu'elle fonctionne.

- Utiliser des écouvillons et des aspirateurs pour la nettoyer ; s'assurer de ne pas oublier les chiffons qui ont servi au nettoyage à l'intérieur de la chaudière.

- Si la cendre est encore chaude, porter des gants de protection.

- La cendre doit être placée dans un récipient non inflammable muni de couvercle.

Nettoyer soigneusement la chaudière et, le cas échéant, également la cheminée à la fin de chaque période de fonctionnement ou périodiquement. Pour nettoyer la chaudière, il suffit d'ouvrir les deux portes en fonte, ôter les grilles porte-charbon, puis, avec un écouvillon souple métallique, nettoyer soigneusement la chambre de combustion et les différents passages des fumées. Ôter l'éventuelle suie qui s'est déposée dans le tiroir à cendres. Contrôler également que les conduites d'évacuation des produits de combustion et la cheminées soient propres et totalement étanches.

Contrôle périodique

Pour un fonctionnement correct et durable de l'appareil, il est nécessaire de faire effectuer par un technicien qualifié un contrôle annuel qui prévoit les opérations suivantes :

- Contrôler et, si nécessaire nettoyer la chaudière et les passages de fumée comme indiqué au paragraphe précédent.
- Vérifier les conditions des plaques du brûleur.
- Vérifier l'étanchéité de la porte de remplissage et du compartiment des cendres ; si nécessaire, remplacer le joint.
- Les dispositifs de commande et de sécurité doivent fonctionner correctement.
- Le circuit d'évacuation des fumées doit être parfaitement efficace.
- Les conduits de fumée doivent être libres de tout obstacle et ne pas présenter de fuites
- La pression de l'eau dans l'installation à froid doit être d'environ 1 bar ; si ce n'est pas le cas, ramener la pression à cette valeur.
- La pompe de circulation ne doit pas être bloquée.
- Le vase d'expansion doit être gonflé.
- Les brûleurs éventuels à granulés (avec kit optionnel) doivent être vérifiés selon les instructions fournies avec le brûleur.

5. CARACTÉRISTIQUES ET DONNÉES TECHNIQUES

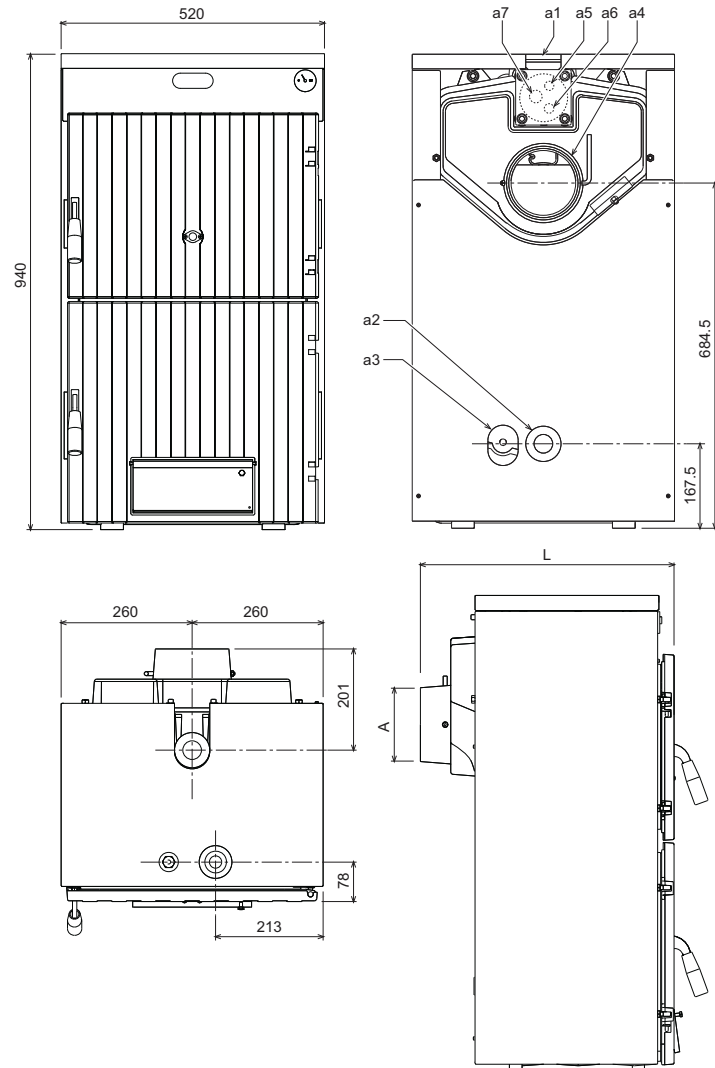


fig. 16 - Dimensions et raccords

Modèle	L
SFL 3	510
SFL 4	620
SFL 5	730
SFL 6	840
SFL 7	950

- a1 Départ installation
- a2 Retour installation
- a3 Robinet de vidange installation
- a4 Cheminée
- a5 - a6 Fixations serpentins de sécurité
- a7 Fixation gaine du serpentins de sécurité

5.1 Tableau des caractéristiques techniques

L'abréviation utilisée sur la plaque des caractéristiques techniques est indiquée dans la colonne de droite.

Donnée	Unité	SFL 3	SFL 4	SFL 5	SFL 6	SFL 7	
Puissance thermique bois	kW	19	27	36	43	50	(P)
Puissance thermique charbon	kW	22.5	32.5	42.5	52.5	62.5	(P)
Puissance thermique granulés	kW	22	30	36	42	48	(P)
Rendement bois	%	77	78	78	78	78.5	
Rendement charbon	%	79	79.5	80	80.5	81	
Rendement granulés	%	87.6	87.7	87.7	87.7	87.8	
Pression maxi de service	bar	4	4	4	4	4	
Contenu d'eau	Lt.	26	30	34	38	42	
Volume chambre	dm ³	48	68	88	108	128	
Dimensions ouverture pour charge bois/charbon	mm	384x210	384x210	384x210	384x210	384x210	
Plage de réglage température bois/charbon	°C	30-90	30-90	30-90	30-90	30-90	
Température maxi chauffage bois/charbon	°C	95	95	95	95	95	
Programmation température recommandée	°C	>60	>60	>60	>60	>60	
Température minimum retour chaudière	°C	50	50	50	50	50	
Conditions ligne d'alimentation eau de refroidissement serpentins de sécurité	Pression minimum - bar	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	
	Débit minimum - l/min	10	10	10	10	10	
	Température maxi - °C	25	25	25	25	25	
Durée d'une charge de bois	h	≥ 2.5	≥ 2.5	≥ 2.5	≥ 2.5	≥ 2.5	
Durée d'une charge de charbon	h	≥ 4.5	≥ 4.5	≥ 4.5	≥ 4.5	≥ 4.5	
Tirage minimum à la cheminée Bois	Pa	12	14	16	18	20	
Tirage minimum à la cheminée Charbon	Pa	8	10	15	20	25	
Tirage minimum à la cheminée Granulés	Pa	23	25	28	30	32	
Classe d'efficacité EN303-5		3	3	3	3	3	
Poids à vide	kg	193	241	289	337	385	

5.2 Diagrammes

Perte de charge

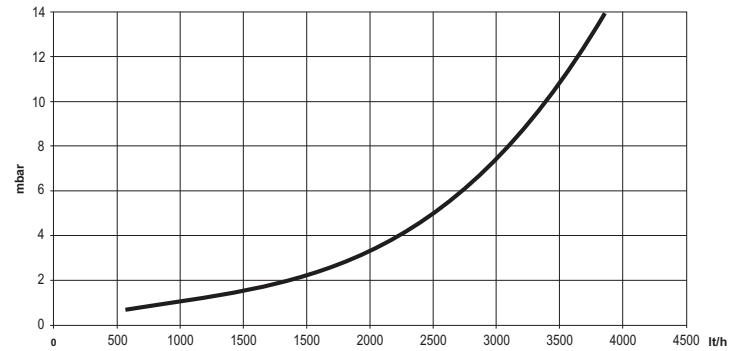


fig. 17 - Perte de charge

FR

Déclaration de conformité



Le constructeur déclare que cet appareil est conforme aux directives CEE ci-dessous :

- Directive basse tension 2006/95
- Directive Compatibilité Electromagnétique 2004/108
- Directive Appareils sous pression - PED 97/23 (uniquement pour fonctionnement au bois)
- Directive Rendements 92/42 (uniquement pour fonctionnement au gazole)
- Directive Machines 2006/42 (uniquement pour fonctionnement au gazole et granulés)

Président et fondé de pouvoir
Cav. del Lavoro (Chevalier du Travail)

Dante Ferrolì

ferroli

FERROLI S.p.A.
Via Ritonda 78/a
37047 San Bonifacio - Verona - ITALY
www.ferroli.it